

**Suivi par :**

La direction du Cycle de l'Eau et de la Nature  
Guénaëlle BOUARD

[eau.assainissement@seine-eure.com](mailto:eau.assainissement@seine-eure.com)

02 32 50 89 54

REÇU LE

24 FEV. 2025

MAIRIE  
ST PIERRE DU VAUVRAY

**Madame Le Maire**

Mairie

29 Grande Rue

27 430 SAINT PIERRE DU VAUVRAY

A Louviers, le

**N/Réf :** GB/HM 25/02/0268

**Objet : Suivi et bilan du paramètre CVM dans l'eau potable distribuée sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure**

Madame le Maire,

Je fais suite à votre courrier en date du 27 janvier 2025, par lequel vous m'interpellez sur le sujet récemment médiatisé de la présence potentielle de chloro vinyl monomère (CVM) dans l'eau du robinet distribuée sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure.

Je vous informe que ce paramètre fait l'objet d'une surveillance annuelle depuis 2019 par le service eau potable de l'Agglomération Seine-Eure, sous le contrôle et en complément du contrôle sanitaire de l'ARS.

Le programme de prélèvements est établi en fonction des tronçons identifiés « à risque », et des résultats des campagnes précédentes. C'est pourquoi les résultats de ce suivi ne sont pas publiés sur le site internet de l'ARS.

Comme tout diagnostic, la première étape de ce suivi a consisté en un recensement des canalisations dites « à risque CVM » du territoire. Cette étape a été réalisée par le bureau d'études ARTELIA dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable. Les tronçons de canalisation « à risque » représentent 75 km sur les 1 025 km de réseaux de distribution du service. A noter que ce linéaire comprend les tronçons dont on ne connaît pas le matériau ou la date de pose.

Au total, ce sont un peu plus de 130 points qui ont été suivis jusqu'à aujourd'hui. Seuls quelques dépassements du seuil de 0,5 µg/l ont été observés, et un seul dépassant les 5µg/L (mais cette valeur n'a pas été obtenue sur les analyses de recontrôle).

A chaque constat de dépassement, des mesures ont été prises au cas par cas, soit en remplaçant les canalisations identifiées comme à l'origine du relargage du CVM, soit en adaptant le fonctionnement du réseau (purges, interconnexions,...) en attendant d'en trouver l'origine.



CS 10514  
1 Place Ernest Thorel  
27405 Louviers

Tel : 02 32 50 85 50

Fax : 02 32 50 85 51

[www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)

En ce qui concerne le hameau « Le Vieux Rouen », des prélèvements ont été réalisés en deux points du réseau de distribution (quatre prélèvements pour chaque point) au niveau du chemin des Clos et du chemin des Vallées. Aucune trace de CVM n'a été trouvée. Conformément à la directive du ministère, le suivi a donc été arrêté.

La direction du Cycle de l'Eau et de la Nature reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Vice Président de la Commission  
Cycle de l'Eau et de la Nature  
Yann LE FUR**

